



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4050192

N/REF : 2/05/2024 13H42 C:000013 I:03300

V/Email reçu le Jeudi 02/05/2024 a 13H42

SELON DEVIS N° 4040014

CABINET CROUZET/BREIL

**134 BOULEVARD GAMBETTA
06045 NICE CEDEX 1**

IMMEUBLE : 29 PREFECTURE
29 RUE DE LA PREFECTURE
06300 NICE

Saint-Jeannet, le 27 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : CAVE DE MME ENG. ALLER AU TABAC QUE TIEN ENG.

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4040014 du 22/04/2024

Donneur d'ordre : _ ML. BONNET

LE 14/05/2024 A 10H15
INSPECTION VIDÉO + DÉTECTION A PARTIR DU REGARD D'EAU USÉE SUR LA
TERRASSE DU BAR TABAC. FUITE D'EAU DÉTECTÉE AU NIVEAU D'UN EMBOÎTEMENT
PVC CÉRAMIQUE A 1M DU REGARD SUR ENVIRON 70/80 CM DE PROFONDEUR. IL
FAUT TERRASSER SUR LA TERRASSE AFIN DE RATTRAPER LE RÉSEAU ET REPRENDRE
LE BRANCHEMENT D'EAU USÉE. NOUS VOUS TRANSMETTONS UN DEVIS EN CE SENS.

OBSERVATIONS : CH LCOMPTER Email envoyé le 14/05/24 a 11H55 _ ML. BONNET

DG TT Email envoyé le 22/04/24 a 13H24 _ ML. BONNET

CH LCOMPTER Email envoyé le 15/04/24 a 16H18 _ ML. BONNET

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	290,00	290,00
	TOTAL H.T.		290,00
	T.V.A. a 10,00%		29,00
	TOTAL T.T.C.En EURO		319,00

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2024



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4050192

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN